



Accès wifi gratuit pour un hotel

Par **citto**, le **09/12/2010 à 13:05**

Bonjour,rrnrnJ'ai un hôtel et pour permettre à mes clients d'utiliser le wifi gratuitement, je leur transmet la clef WEP de la live box. Puis-je avoir des ennuis quelconques à cause de cela, d'une part?rnD'autre part, le wifi étant mis à disposition de la clientèle de manière totalement gratuite, quelqu'un peut-il se retourner contre moi si il n'arrive pas à se connecter?rnJ'ai eu par exemple un cas, où tous les autres clients y arrivaient sans problèmes et un Monsieur ne pouvant pas y arriver nous menace de nous envoyer les fraudes parce qu'on n'est pas intervenu pour dépanner le réseau (qui n'était pas en panne d'ailleurs), suis-je responsable de ça???rnEt si un jour, il y a une panne quelconque sur la box? Et qu'on ne peut pas intervenir assez rapidement?rrnrn[fluo]Enfin, ma question est en tant qu'hôtelier distribuant gratuitement du Wifi, peut-on être tenu responsable d'un éventuel mauvais fonctionnement de celui-ci? Si oui, quels sont les risques encourus? [/fluo]rnMerci pour vos réponses.rnrnCordialement,